



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

élections en Algérie

Question au Gouvernement n° 2535

Texte de la question

ÉLECTIONS EN ALGÉRIE

M. le président. La parole est à M. Brahim Hammouche.

M. Brahim Hammouche. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, nous respectons tous ici les principes fondamentaux démocratiques et ce principe républicain constitutif de l'Algérie, auquel nous sommes également attachés : « du peuple, par le peuple et pour le peuple » – en tout cas, avec le peuple. Ce peuple héros de la révolution démocratique revendique libertés et justice ; il doit être entendu.

Quelle est, monsieur le ministre, la position du Gouvernement vis-à-vis des récents événements qui se sont déroulés en Algérie ? Des mesures diplomatiques seront-elles prises afin d'encourager le dialogue entre le régime algérien et le mouvement populaire et pacifiste « hirak » ?

M. Abdelmadjid Tebboune vient d'être désigné nouveau président de l'Algérie, lors d'une élection à l'abstention record et qui s'est déroulée dans un contexte qui, vous l'avouerez, fut pour le moins particulier. Nul n'ignore en effet qu'une vaste campagne d'intimidation et de répression a été menée par le régime algérien contre les manifestants, lesquels ont contesté ces derniers mois la légitimité de ces élections qu'ils considéraient comme un simulacre de démocratie.

Ce mouvement a permis de recréer une certaine cohésion et une dignité au sein de la population algérienne. Les manifestants réclament toujours le « départ du système ». Depuis dix mois, des milliers de personnes manifestent dans la rue de manière calme et pacifique, de jour comme de nuit. Ce mouvement est présent aujourd'hui partout dans le pays, à Oran, à Alger, à Bejaïa, à Constantine, à Ghardaïa, à Tamanrasset et ailleurs. Ça bouge partout en Algérie !

Plusieurs interpellations musclées d'étudiants, de militants et de journalistes, ainsi que des violences policières, ont été dénoncées. Ces arrestations font suite à d'autres arrestations : Samira Messouci, Louisa Hanoune, Karim Tabbou, Abdelouahab Fersaoui, Hakim Addad, Issad Rebrab, Kaddour Chouicha, Lakhdar Bouregaa, Fodil Boumala ou Abdelhamid Amine...

Monsieur le ministre, il y a quelques semaines, les députés européens ont voté une résolution sur ces sujets. Il est temps de répondre à la société civile algérienne et de rompre ce silence extérieur non seulement assourdissant mais particulièrement scandaleux. *(Applaudissements sur les bancs des groupes MODEM, GDR et FI, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères*. Nous avons suivi avec beaucoup d'attention le déroulement de ces élections, dans le plein respect de la souveraineté de l'Algérie. Le Conseil constitutionnel en a proclamé hier les résultats et le président élu, M. Tebboune, devrait être investi ce jeudi. Il sera naturellement l'interlocuteur de la France, et nous lui adressons nos vœux de succès.

Le peuple algérien a, depuis plusieurs mois, exprimé ses aspirations avec beaucoup de responsabilité, de civisme et de dignité. Notre seul souhait pour l'Algérie et les Algériens est que ces aspirations trouvent une réponse dans le dialogue entre les autorités et la population. Le président élu a d'ailleurs fait, dans le discours qu'il a tenu au soir des résultats, différentes annonces. En ce moment crucial de l'histoire algérienne, c'est aux Algériens et à eux seuls qu'il appartient de définir les modalités de ce dialogue démocratique.

La France est profondément attachée à sa relation avec l'Algérie, et nous continuerons de nous tenir aux côtés de l'Algérie et des Algériens, dans le respect et l'amitié qui nous unissent. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Brahim Hammouche](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2535

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 décembre 2019](#)